



République Française
Département du Pas-de-Calais
Arrondissement de Béthune

Extrait du registre des délibérations
De la commune de SAILLY SUR LA LYS
Séance du 21 Mars 2026

Date de la convocation : 16 mars 2026

Date d'affichage : 16 mars 2026

L'an 2026 le samedi 21 mars à 11 heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAILLY sur la Lys, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en salle polyvalente, sous la présidence de Monsieur Pierre-Luc RAVET, Maire.

Étaient Présents : M. RAVET Pierre-Luc - M. BARBAUX Maxime - Mme BLONDEL Marie-Christine – Mme BOUNOUA Rachida - Mme CALDI Christine – Mme CHEVALIER Bernadette - M. COLLET Olivier – M. COUSIN Franck - M. COTE Alexandre – M. DEWILDE Patrick - Mme DESROUSSEAUX Anaïs - M. DUPONT Bruno – Mme GAUDEFROY Laëtitia - Mme HERDIN Andrée - M. KNOCKAERT Vincent – M. LEFEBVRE François – M. LEIGNEL David - Mme MARTEAU Martine – Mme MASSELUS Kelly - M. RAVET Pierre-Luc – Mme RICBOURG Adeline – M. RIZKI Abdelhamid - Mme RUCKEBUSCH Geneviève – Mme RYCKEBUSCH Cécile – Mme TANGHE Sophie – M. TEMPERMAN Jean-Luc – M. TRIOUX CHEMIN Sébastien – M. VERMERSCH Olivier.

Absent(s) ayant donné procuration : 0

Absent(s) : 0

Secrétaire de séance :

A été nommée secrétaire : Monsieur Bruno DUPONT

Nombre de membres du Conseil municipal : 27

Nombre de membres présents : 27

Nombre de membres votants : 27

Délibération n° 2026 – 06

Objet : Election des adjoints au scrutin de liste paritaire

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2122-4, L.2122-7-2 et L. 2122-10 ;

Vu la liste paritaire proposée par M. le maire ;

Considérant que les adjoints sont élus au scrutin de liste paritaire à la majorité absolue sans panachage ni vote préférentiel ;

Ceci exposé, le conseil municipal, au vu de la liste présentée par M. le maire et suite au déroulement du scrutin, élit aux fonctions d'adjoints les personnalités suivantes dans l'ordre ainsi proposé :

- 1^{er} adjoint : Mme Andrée HERDIN
- 2^e adjoint : M. Maxime BARBAUX
- 3^e adjoint : Mme Bernadette CHEVALIER
- 4^e adjoint : M. Alexandre COTÉ
- 5^e adjoint : Mme Kelly MASSELUS
- 6^e adjoint : M. Vincent KNOCKAERT
- 7^e adjoint : Mme Geneviève RUCKEBUSCH
- 8^e adjoint : M. François LEFEBVRE

A l'unanimité

Pour : 27

Contre : 0

Abstention : 0

Mention exécutoire : oui

Ainsi fait et délibéré en séance,
Les, jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme au registre,

Le Maire,
Pierre-Luc RAVET

